Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 21 (1892)

Heft: 2

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉCRITURE EN AUTRICHE

Le Conseil supérieur de santé de l'Autriche-Hongrie vient d'examiner officiellement la question de l'écriture droite au point de vue de l'hygiène, et le rapport officiel des professeurs *von Reuss* et Lorenz conclut sans réserves à l'adoption générale de cette écriture dans les écoles, et à son enseignement dans les classes d'écriture. La direction des lignes a une très grande influence sur la position du corps.

De plus, l'écriture droite permettrait de faire porter des lunettes appropriées aux écoliers myopes, sans crainte de voir la myopie s'accentuer par suite de l'attitude incorrecte de la tête.

Les rapports insistent également sur l'importance que présente l'adoption des bancs d'une hauteur appropriée à la taille des enfants.

(Extrait de l'*Autorité*. — N° du 3 janvier 1892.)

CORRESPONDANCE

I

Conférence pédagogique de la Veveyse

Du pied des Corbettes, ce 12 janvier 1892.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Veuillez bien être assez obligeant pour excuser le peu d'empressement que j'ai mis à vous adresser le compte rendu de notre dernière conférence. Le peu de loisirs dont jouit de nos jours l'instituteur, surtout à l'époque du nouvel an, me paraît un motif suffisant pour mériter votre pardon.

Au reste, je craignais que ma relation n'arrivât pas à temps pour être insérée dans le numéro de janvier, car c'est le 17 décembre seulement qu'eut lieu cette conférence.

Ce jour-là donc, à 9 heures du matin, le corps enseignant de la Veveyse était réuni dans la salle de l'école des garçons de Semsales, sous la présidence de notre cher inspecteur, M. Villard. La séance fut ouverte par la prière d'usage, puis M. le Président remercia l'assemblée de l'empressement mis à répondre à son appel, tout le monde étant présent, à l'exception de deux instituteurs qui avaient fait justifier leur absence pour des raisons majeures.

La lecture du protocole de la séance précédente ne soulève aucune réclamation, et après avoir loué le soin et la fidélité avec lesquels le secrétaire remplit sa tâche, M. l'Inspecteur ajoute que l'expérience

acquise depuis 9 ans qu'il visite les écoles, l'a convaincu que les principes théoriques de l'arithmétique ne sont pas suffisamment enseignés. Dans ses visites improvisées, il ne lui est jamais arrivé de trouver le maître donnant une leçon de théorie du calcul, expliquant au tableau noir la manière de faire les opérations en indiquant à ses élèves le nom des divers facteurs de celles-ci. M. l'Inspecteur se demande s'il n'arrive jamais au bon moment ou s'il y a là une grave lacune dans notre enseignement.

En attendant que ce mystère s'éclaircisse, il verrait avec plaisir que chacun de nous composât un court précis d'arithmétique destiné à être appris par cœur dans le cours supérieur. Il est vrai que pendant longtemps on a abusé des leçons de mémoire dans nos écoles, mais depuis quelques années on est tombé dans l'excès opposé, (plus déplorable que le premier), et il faut absolument qu'on en revienne, même pour ce qui concerne la théorie du calcul, et des fractions en particulier ; car il est bien certain que les enfants ne savent généralement donner de définitions claires et de bonnes réponses qu'autant qu'ils les ont étudiées par cœur. Au reste, il faut prendre les enfants tels qu'ils sont, c'est-à-dire les traiter en enfants, et, bien qu'on l'ait cru, le moment n'est pas encore venu de pouvoir se passer des fractions ordinaires. L'expérience a démontré d'ailleurs que, lorsque les élèves sont familiarisés avec les fractions, le reste de l'arithmétique élémentaire n'offre plus pour eux de réelles difficultés.

Telle fut, en substance, l'entrée en matière à la leçon modèle, théorique et pratique que M. l'Inspecteur nous donna sur les fractions ordinaires, avec application à la règle de trois simple et composée, dont les divers termes ne sont autre chose que des numérateurs et des dénominateurs. Il nous fit voir spécialement que les quatre cas de multiplication et de division des fractions ordinaires, indiqués et expliqués dans les traités d'arithmétique, peuvent être ramenés à un cas unique, savoir : une fraction à multiplier ou à diviser par une autre fraction.

Ne voulant pas abuser de la patience des lecteurs du *Bulletin*, je leur fais grâce des détails de cette excellente leçon. Il n'est toutefois pas inutile de mentionner qu'à propos des simplifications dont les facteurs d'une règle de trois sont parfois susceptibles, M. Villard est d'avis qu'il vaut mieux n'en parler qu'aux élèves les plus avancés, car très souvent les autres se trompent en simplifiant.

Cette intéressante revue d'arithmétique fut fort goûtée de tous les membres de l'assemblée, et il faut espérer qu'ils en retireront le plus grand profit.

La seconde partie de notre conférence, honorée de la présence de M. Conus, révérend Prieur de Semsales, qui exprime le regret d'avoir été empêché d'arriver plus tôt, fut consacrée à une série d'importants conseils, remarques et observations, résultant des notes prises par M. l'Inspecteur lors des dernières visites, et dont voici le résumé.

Après avoir rappelé l'importance de la préparation des leçons, il dit qu'il a vu avec satisfaction le journal de classe tenu enfin par tous. Il fait observer cependant que celui-ci devant être une garantie de cette préparation, il ne suffit pas de le dresser au moment de chaque leçon, mais au moins dès la veille. La diversité dans la manière de le tenir et le fait qu'on y mentionne souvent trop de

détails engagent M. l'Inspecteur à nous en donner, au tableau noir, un modèle nous montrant que le journal de classe ne doit pas faire double emploi avec l'ordre du jour, mais contenir uniquement et succintement le sujet des leçons.

A propos de la lecture, il nous est fait les recommandations suivantes, rappelant certains principes d'une saine pédagogie et quelques prescriptions du programme dont l'application laisse à désirer dans plusieurs écoles :

a) Ne pas faire lire plus d'un morceau dans la même leçon ;

b) Faire faire le compte rendu par écrit quand le sujet s'y prête ;

c) Abandonner absolument ce véritable *bouche-trou* qu'on appelle l'analyse grammaticale écrite ;

d) Faire oralement et par écrit de fréquents exercices sur les contraires, les synonymes, les permutations de genres, nombres, temps, personnes, etc. ;

e) S'occuper davantage des commençants pendant le semestre d'été, afin que tous sachent lire lors de la visite du printemps, à moins d'incapacité notoire ou de circonstances extraordinaires.

M. l'Inspecteur recommande encore une plus grande sévérité dans l'octroi des permissions et désire qu'elles soient refusées absolument lorsque le motif de l'absence n'est pas clairement indiqué.

Il exprime ensuite sa satisfaction au sujet des transsformation opérées dernièrement dans quelques écoles, et présente diverses observations au sujet de la salubrité, propreté et aération des salles, spécialement du balayage, auquel il faut, durant l'hiver, faire procéder à midi, de préférence au soir, où l'on ne voit plus assez clair pour qu'il soit fait convenablement, et de l'utilité qu'il y aurait à placer, dans les corridors de nos écoles des patères en nombre suffisant pour que les élèves puissent y suspendre leurs chapeaux, cache-nez, manteaux, etc., ainsi que cela a lieu déjà dans quelques communes.

Puis, ayant insisté sur l'importance d'une bonne éducation, des soins à vouer à l'enseignement de la piété, politesse et bonne tenue que les parents sont souvent incapables d'apprendre à leurs enfants, M. l'Inspecteur remercie les instituteurs et les institutrices pour le dévoûment et la régularité qu'ils apportent à l'accomplissement de leurs fonctions et qui ont sans doute contribué, pour une large part, au nombre relativement grand de premières notes obtenues dans les derniers examens fédéraux par les recrutables de la Veveyse, examens à l'amélioration desquels doivent continuer de travailler tous les instituteurs, soit en s'efforçant de perfectionner toujours plus leur enseignement en général, soit en vouant des soins spéciaux aux élèves des cours de perfectionnement, car « succès oblige », et l'heure de nous reposer sur nos lauriers n'a pas encore sonné.

Mais une autre heure sonne en ce moment : c'est celle de midi. Aussi, après la prière de l'*Angelus,* la séance est levée, et M. le Président nous invite à prendre part au dîner qui nous attend à la *Maison-de-Ville,* et à regagner ensuite nos pénates de bonne heure, afin d'éviter les commentaires malveillants.

Quelques minutes plus tard, nous étions donc de nouveau réunis dans la jolie salle du *Cercle de Tempérance,* mise gracieusement à notre disposition pour la circonstance, et où M. Alf. Parmentier nous servait, pour un prix très modique, un excellent dîner et dont au-

raient été enchantés mêmedes gens plus habitués à faire bonne chère que les membres du corps enseignant fribourgeois.

Inutile d'ajouter que chacun y fit honneur et s'en déclara très satisfait; on l'eût été à moins. Une cordialité parfaite et une gaîté de bon aloi, éclatante même par intervalles à la table des demoiselles, régnèrent tout le temps du repas. Au dessert, toasts, chants et musique se succédèrent avec entrain, et le vent extraordinaire qui soufflait plus ou moins violemment sur notre district depuis près de quinze jours, fit que dame politique se crut autorisée aussi à se mettre de la partie.

J'espère que personne ne nous en fera un crime et que les lecteurs du *Bulletin* n'en seront pas scandalisés, car une fois n'est pas coutume, et c'était le cas ou jamais de faire bon accueil à cette dame qui n'avait pas encore pénétré parmi nous depuis vingt ans que j'assiste aux conférences pédagogiques. Je puis vous assurer, au reste, Monsieur et cher Rédacteur, que ce fut de la politique très conservatrice et très catholique, dans laquelle on ne critiqua ni le gouvernement, ni le clergé, pas même M. le révérend Prieur Conus, dont la verve si gaie, el toujours aussi intéressante qu'intarissable, ne contribua pas peu à nous faire trouver le temps beaucoup trop court, de sorte que le moment de la séparation arriva plus tôt que nous l'eussions voulu, car, dit le traditionnel refrain :

Quand on est si bien ensemble
On ne devrait jamais se quitter.

Nous nous quittâmes cependant, mais enchantés des délicieux moments que nous venions de passer et dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt.

Et moi, je doi svous quitter ausssi, Monsieur et bien cher Rédacteur ; je vous prie donc d'agréer mes sentiments de profond respect.

Un vieux rat d'école.

DIEU ET PATRIE

RECUEIL DE CHANTS POUR L'ÉCOLE ET LA FAMILLE, par J. Kœhl, professeur à l'Ecole normale de Sion, ouvrage adopté par la Direction de l'Instruction publique des cantons de Fribourg et du Valais. 1 volume élégamment cartonné.

Cet ouvrage, précédé d'une méthode élémentaire et d'un petit solfège, compte 135 morceaux à 1, 2, 3 et 4 voix égales, et renferme, outre les mélodies les plus populaires et les plus remarquées des recueils contemporains, plusieurs productions inédites. Il existe en deux éditions, l'une française, l'autre allemande.

Dès son apparition, le *Recueil de Chants pour l'Ecole et la Famille* a été salué dans la presse par des comptes rendus très élogieux dont voici le résumé :

L'**Ecole,** de Lausanne. — Ce recueil contribuera certainement à élever le sentiment du patriotisme et l'esprit national dans la jeunesse. La méthode est bien graduée, les morceaux sont bien choisis. Il y en a pour tous les goûts. Les morceaux patriotiques sont naturellement en plus grand nombre. C'est de mise et de bon ton. Pour notre compte, nous souscrivons de bon cœur aux mérites réels que l'on s'est plu à reconnaître à ce recueil.